



Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



Parce que la santé de votre entreprise passe par la santé de vos salariés, former les salariés à la sécurité constitue une obligation légale du chef d'entreprise. Le sauveteur secouriste du travail est un acteur important dans la prévention des risques de l'entreprise et reste le premier maillon de la chaîne de secours.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Situer son rôle de SST dans l'entreprise
- Identifier les risques professionnels et les situations dangereuses
- Acquérir les techniques de premiers secours pour analyser, protéger, examiner et couvrir les victimes en attendant les secours spécialisés

CONTENU DE LA FORMATION

1/ Introduction

- o Accueil, présentation du formateur et des stagiaires
- o Présentation des objectifs, du programme, de la méthode et de la certification

2/ Intervenir face à une situation d'accident du travail

- o Situer le cadre juridique de son intervention
- o Réaliser une protection adaptée
- o Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- o Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- o Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

3/ Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- o Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- o Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- o Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la(des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

4/ Évaluation et certification des compétences - Bilan

PUBLIC CONCERNE

Tous les salariés des entreprises publiques ou privées, les membres des CHSCT, élèves des lycées professionnels ainsi que le personnel voulant exercer la fonction de SST dans son établissement.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation / Documents supports de formation et vidéos projetés / Apports et sensibilisation théoriques / Démonstrations par le formateur / Exercices d'apprentissage en groupe / Étude de cas concrets / Chasse aux risques / Support et mémento remis à l'issue de la formation

EVALUATION

- Feuilles de présence
- Questions orales
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

ATTESTATION

Attestation de formation à tous les participants, et d'un certificat « SST » délivré par l'INRS valable 24 mois aux participants qui ont fait l'objet d'une évaluation favorable.

DUREE : 14h - 2 jours

4 à 10 participants

INTERVENANT :

Formateur SST certifié
INRS

Pré-Requis : AUCUN

MATERIEL :

Support et mémento
offert à l'issue.
Prévoir une tenue
adaptée.

Formation certifiant INRS



Déclaration d'activité n° 04973133297 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état